



CE QU'IL FAUT RETENIR

L'aire lyonnaise est exposée à des risques d'inondation importants. Avec la Stratégie Inondation, l'État et l'ensemble des acteurs locaux concernés par la problématique se mobilisent pour mieux préparer les territoires, avant, pendant et après la crise.

Les origines

2007 L'Europe adopte la « Directive inondation » pour réduire les conséquences des inondations sur la santé des personnes, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel. Chaque pays membre doit identifier et cartographier les TRI : Territoire à risque important d'inondation. Une place de premier plan est donnée aux collectivités territoriales pour mieux gérer le risque en local.


2012 L'aire lyonnaise fait partie des 31 TRI identifiés dans le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Rhône-Méditerranée.

2017 Élaborée sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et de la DDT du Rhône, en concertation avec les parties prenantes du territoire, la Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) de l'aire métropolitaine lyonnaise est approuvée par les 5 préfets concernés, dans le cadre d'un arrêté inter-préfectoral.

2019 Elle est rebaptisée « Stratégie Inondation des bassins versants de l'aire lyonnaise ».

 Périmètre de la Stratégie Inondation

 TRI de l'aire lyonnaise*
* L'aire lyonnaise fait partie des 31 TRI (Territoire à Risques Importants d'inondation) identifiés par l'arrêté du Préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée du 12 décembre 2012.

 Zones préservées d'expansion des crues

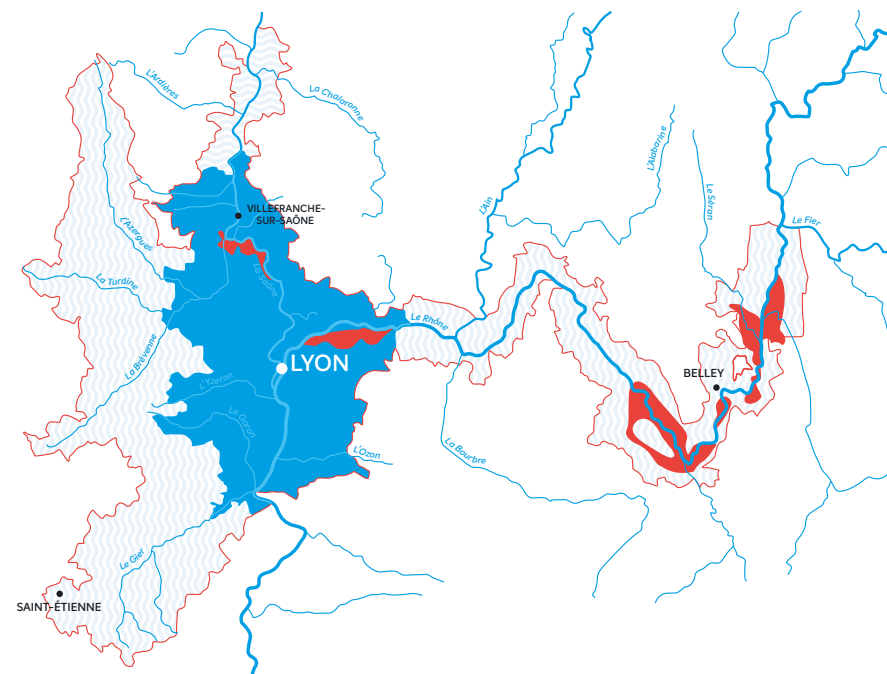
Les objectifs

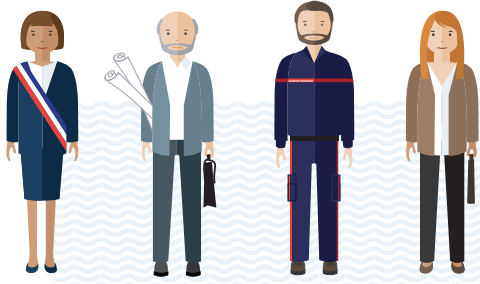
- **Travailler à une meilleure synergie des politiques publiques** liées aux inondations, grâce à une approche intégrée sur toute la chaîne du risque : prévention, protection, aménagement du territoire, gestion de crise.
- **Favoriser les échanges** entre les acteurs, en partageant de la connaissance, des bonnes pratiques, des outils opérationnels...
- **Engager des actions** qui nécessitent d'être portées à une échelle territoriale élargie ou qui nécessitent une articulation entre divers acteurs.

Le périmètre

- Le périmètre de la Stratégie Inondation s'étend sur **7 bassins versants, 5 départements, 30 intercommunalités et + de 300 communes.**
- Plus large que le TRI de l'aire lyonnaise, **ce périmètre permet d'associer les territoires amont**, qui participent à la réduction des crues dans les zones urbaines à l'aval :
 - le Rhône amont, où d'importantes zones d'expansion des crues sont préservées depuis Napoléon III : marais de Chautagne et Lavours, plaine de Yenne, plaine de Brangues le Bouchage, confluence de l'Ain, parc de Miribel-Jonage.
 - le Val-de-Saône, caractérisé par une faible topographie et des champs d'inondation étendus.

Une mobilisation territoriale inédite, liée à une histoire et un destin commun face aux risques inondation !





Tous concernés, tous mobilisés!



Aménager
en intégrant
le risque



Améliorer
la connaissance
et la surveillance



Développer
la culture
du risque



Limiter
le ruissellement



Améliorer
la gestion
de crise



Protéger
les personnes
et les biens



Réduire
la vulnérabilité
des aménagements

Une stratégie en action

Les acteurs mobilisés

➤ **Les élus et techniciens des collectivités concernées par les inondations** (Syndicats de Bassins versants, EPCI compétents au regard de la GEMAPI, Communes...).

Au regard de la taille du territoire, les communes ne sont pas associées aux instances de gouvernance. Elles jouent néanmoins un rôle essentiel, dans la gestion de crise notamment, et sont donc parties prenantes de la démarche.

➤ **Les services de l'État** (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; DDT, SIDPC, SDIS des 5 départements, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse).

➤ **Les partenaires « opérationnels »** : acteurs de l'aménagement, notaires, assureurs, CCI, Chambres d'agriculture...

Cette association d'acteurs s'exprime au travers de 2 instances



Le Comité inondation réuni annuellement sous la présidence du Préfet du Rhône, pour fixer les grandes orientations et prendre les décisions stratégiques.



Le RésO inondation, véritable scène d'échanges techniques sur la question des inondations, en charge du portage des actions identifiées et de leur suivi.

Philosophie et champs d'action

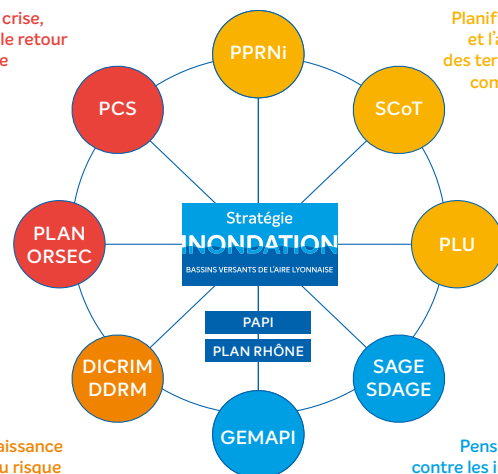
➤ **Un outil intégrateur** : La Stratégie Inondation s'inscrit dans la continuité des démarches en cours, renforce les dispositifs de gestion existants, conforte les dynamiques locales, sans s'y substituer.

➤ **Une stratégie en action** : La Stratégie Inondation se décline en un programme d'actions. Chaque action est co-portée par diverses parties prenantes, les syndicats de bassin versant notamment, pilotes des PAPI, qui constituent des partenaires clés de sa mise en œuvre.

Un outil intégrateur

Se préparer à la crise, la gérer et faciliter le retour à la normale

Planifier l'organisation et l'aménagement des territoires en tenant compte du risque



Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation

Penser la protection contre les inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques



CE QU'IL FAUT RETENIR

Débordements de cours d'eau mais aussi ruissellement ou remontées de nappes, les crues récentes ont généré d'importants dommages sur l'aire lyonnaise. Aucune inondation majeure n'a cependant touché le territoire ces cinquante dernières années. Cela n'exclut pas le risque !

1856

Lyon
18 morts et
1200 bâtiments
détruits



1981

La Saône
en crue
à Collonges au
Mont d'Or



1990

Haut-Rhône
30 communes
inondées sur
4 départements



2003

Yzeron
+ de 300
personnes
évacuées



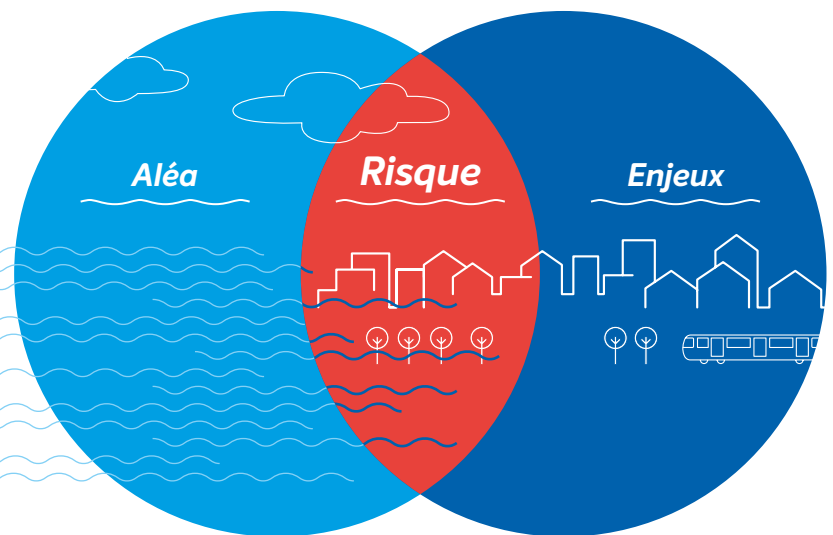
2008

Brévenne-Turdine
2,5 millions d'€
de dommages



Qu'entend-on par risque ?

Le **risque** est la combinaison de la probabilité d'un **aléa** (l'inondation) et des conséquences négatives potentielles pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique (les **enjeux**).



Avec une très forte densité urbaine, constituant un pôle économique majeur, l'aire lyonnaise est considérée comme un TRI : Territoire à Risque important d'Inondation !



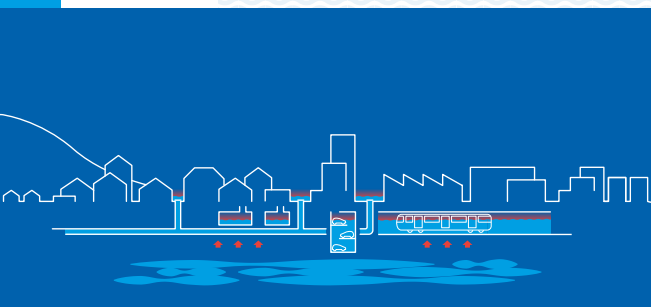
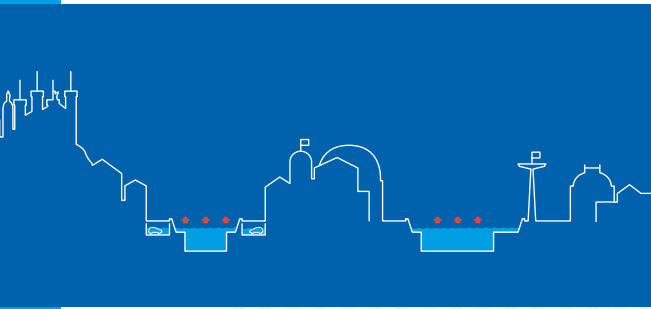
27 000 habitants
+ de 30 000 emplois

aujourd'hui exposés aux crues d'intensité moyenne

Événement ayant 1 chance sur 100 à 300 de se produire ou d'être dépassé chaque année.

Il correspond à l'aléa de référence des PPRNi

De nombreux axes de circulation
et des équipements stratégiques
régulièrement impactés



➤ Les crues lentes du Rhône et Saône

Elles se produisent en général en saison froide, le plus souvent d'octobre à mars. Elles sont principalement liées à de fortes précipitations océaniques qui se bloquent sur les massifs jurassiens et pré-alpins, parfois accentuées par la fonte des neiges. Pour un même événement, les crues du Rhône précèdent les crues de la Saône d'environ 5 jours à Lyon!

Elles se caractérisent par :

- **Une montée lente des eaux**
(plusieurs jours pour atteindre le pic de crue)
- **Un temps de submersion long**
- **Une décrue lente**

➤ Les crues plus rapides des affluents

Le Garon, l'Yzeron, l'Ozon et le Gier sont des affluents du Rhône ; le Nizerand, le Morgon, l'Azergues, la Brévenne et la Turdine, des affluents de la Saône. Sur ces bassins versants, les dommages sont généralement le résultat :

- **de forts épisodes pluvieux méditerranéens** remontant la vallée du Rhône (sur l'ouest lyonnais par exemple), de mi-septembre à mi-novembre mais aussi au printemps.
- **d'intenses épisodes orageux localisés**, généralement en été.

Alors que les rivières manquent souvent d'eau en été, les inondations sont caractérisées par :

- **une anticipation difficile**
- **une montée rapide des eaux**
- **un temps de submersion court**
- **une décrue plus rapide**

➤ Le ruissellement pluvial

L'urbanisation croissante du territoire limite fortement les capacités d'infiltration des sols. En cas de pluies intenses, l'eau ruisselle à la surface au lieu d'y pénétrer. Les réseaux d'évacuation des eaux de pluie peuvent aussi être saturés et déborder.

Dans les villes et zones urbanisées, c'est un facteur majeur d'inondations, mais aussi de pollution!

- **Des inondations temporaires très localisées**
- **Des effets rapides**
- **Quelques heures nécessaires après la pluie pour un retour à la normale**

➤ La remontée de nappes

Les cours d'eau sont en relation avec des nappes d'eau souterraines. Sous l'effet d'une crue, la nappe peut être saturée en eau : elle s'infiltré alors dans les différents réseaux et installations situés en sous-sol provoquant parfois leur inondation.

Ce phénomène peut se produire alors même qu'il n'y a pas de débordement observé en surface.

- **Des inondations de caves, de parkings...**
- **Une progression de l'eau par les réseaux souterrains**
(métro, réseaux d'assainissement...)
- **Un phénomène essentiellement présent au niveau de la nappe du Rhône**